



Quelques recommandations pratiques

Pour le culte :

Les églises restent ouvertes. On veillera, quand cela est possible, à laisser les portes bloquées en position ouverte afin que les gens n'aient pas besoin de les toucher.

Le lieu ordinaire de la célébration de la messe est l'église ou l'oratoire. Aucune célébration accueillant des fidèles (y compris moins de dix personnes) n'est possible avant le 2 juin, sauf si des indications contraires nous sont données. Concernant les célébrations d'obsèques, elles restent autorisées avec un maximum de 20 personnes et en respectant les gestes barrières et la distanciation. La célébration de la messe est possible lors des obsèques.

Des confessions individuelles, sur rendez-vous, peuvent avoir lieu dans les églises en respectant la distanciation.

La distribution de l'Eucharistie en dehors de la messe est prévue par l'Église selon un rituel qui constitue une véritable célébration. Sa mise en œuvre avec dignité rend difficile son déploiement à destination d'un grand nombre de fidèles à la suite. C'est pourquoi, la distribution de l'Eucharistie, en dehors de la messe, restera uniquement réservée aux personnes malades, handicapées, ou en situation de faiblesse particulière, au discernement des curés et toujours dans le respect des normes liturgiques en vigueur.

Le port du masque est recommandé dans les églises du diocèse. Un affichage adapté en informera les paroissiens.

Pour les activités paroissiales ordinaires :

Les activités peuvent reprendre dans la mesure où elles ne rassemblent pas plus de dix personnes, en respectant les gestes barrières et la distanciation et le nettoyage régulier des lieux. La note qui suit, intitulé « Plan de déconfinement » vous donnera les éléments pratiques pour la gestion des salariés et des bénévoles ainsi que l'entretien des locaux.

Par exemple, pour accueillir 9 enfants ou adultes avec un animateur dans une salle, il faut prévoir : que la salle soit nettoyée entre chaque rencontre (tables, chaises, poignées de porte), que les participants soient espacés de 1,50m, que chacun porte un masque et puisse se laver les mains avec du gel. Il faut aussi prévoir que les sanitaires soient désinfectés régulièrement et qu'il y a du gel à disposition.

Chacun vient avec son matériel. Les personnes ne partagent pas les livres, les crayons etc. Aucune nourriture n'est non plus partagée.

Guillaume de Lisle, Vicaire Général

Alain Le Saux, Vicaire Général